

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE DE LA NARBONNAISE**

Département
DE L'AUDE

N°16/2004

Séance ordinaire du huit mars deux mille quatre

Sous la présidence de M. Michel MOYNIER

Présents ou représentés : Melle Yamina ABED, M.M. Raymond AGRAZ, Paul ALDEBERT, Mme Yvette BARBANSON, M. Thierry BARRIERE, M. Jacques BASCOU, M. François BELART, Melle Irène BENARD, Mme Annelise BOUSQUET, Mme Marie-Antoinette BOUSQUET, M. Denis CABOULET, Mme Elyette CABROL, M.M. Jean-Luc CALAS, Didier CODORNIU, Jean COSTADAU, Gérard CRIBAILLET, Mme Dominique DE HAAN-TREMOSA, M. Robert DEJEAN, Mme Françoise DUBOURDIEU, MM. Jean-Pierre DUNYACH, Michel ESCANDE, Mme Marie-France FABRE, Mme Renée FEUILLET, M.M. Yvon GARCIA, Bernard GEA, Michel GREZE, André GROBY, Antoine IVARS, Mme Solange IZARD, M.M. Gérard KERFYSER, Louis LABATUT, Aimé LAFFON, Georges LAMILHAU, Robert LOIS, Roger LOPEZ, Ange MANDELLI, Jean-Michel MENAGER, Marc MENETRIER, Louis MOLVEAU, Michel MOYNIER, Claude MULERO, Mme PAIRO Georgette, M. Dominique PETITQUEUX, Mme Pierrette PEYRAS, M. Gilbert PLA, Mme Mireille PUYRIGAUD, Mme Danielle RANGONI, M. Jean-Claude RASCOL, Mme Véronique RAYNAUD, M.M. Serge REIG, Gérard ROUANET, Albert SABATIER, Alain SABLAIROL, Emile SEGARRA, Richard SEVCIK, Angelin SICRE, M. Georges SUQUET, Mme Elisabeth THERON, Magali VERGNES, M.M. Alain VIALADE, Louis VIC, Michel YAGUE.

Absents : M. Pierre FAIRBANK, Mme Valérie MAUDHUIT, M. François DE CORNELISSEN, M. Jean-Claude JULES, M. Gérard PARENIN, Mme Madeleine SOUCASSE, Mme Véronique TOGNETTI, Mme Monique BAUDIN, Mme Brigitte FIGUERAS.

Secrétaire de séance : Melle Yamina ABED.

OBJET : AVENANT N° 1 A LA CONVENTION POUR L'EXPLOITATION DES
TRANSPORTS EN COMMUN DE LA C.A.N.

Monsieur le Rapporteur expose :

Dans sa séance du 15 décembre 2003, le Conseil Communautaire a approuvé le choix du groupement CFT et MICHAU comme délégataire de service public pour l'exploitation du réseau de transports en commun de la CAN.

Ces deux sociétés s'étaient engagées dans leur proposition à créer une filiale commune sous forme de société anonyme chargée de l'exploitation du réseau des TAN.

Cette société dénommée Narbonnaise de Transports Urbains S.A. est désormais créée et a fait l'objet des inscriptions nécessaires aux registres du commerce et des transports.

Il convient désormais de procéder au transfert à cette société de la convention d'exploitation des TAN.

Je vous propose :

- d'approuver l'avenant n°1 à la convention pour l'exploitation du réseau des TAN autorisant le transfert de l'exécution de ce contrat à la société Narbonnaise de Transports Urbains S.A., les conditions techniques et financières de la délégation restant inchangées,
- d'autoriser Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de la Narbonnaise à signer ledit avenant et tous autres documents afférents à ce dossier.

Le Conseil adopte à l'unanimité.

Le Président,

Michel MOYNIER.

